

**M. Baldwin:** Quel prix!

**Une voix:** Qui a dit cela?

**M. Chrétien:** Je le dis et il y a beaucoup de gens qui sont de mon avis puisque cela nous a permis de gagner pas mal d'élections.

**M. Baldwin:** Le prix n'est pas juste.

**M. Chrétien:** Ce que je veux faire ressortir à propos de cette motion, c'est que les dépenses indirectes auxquelles j'ai fait allusion consistent surtout en des engagements parlementaires auxquels l'exécutif est lié et que seul le Parlement peut modifier. L'exécutif n'a pas le pouvoir de modifier à sa discrétion les paiements versés au chapitre de la sécurité de la vieillesse.

**M. Baldwin:** Et que dire de la viande?

**M. Chrétien:** Depuis 1974, les paiements de transfert, tels les versements au chapitre de la sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-chômage et allocations familiales—tous ces montants sont destinés à être dépensés par les particuliers et non les gouvernements—représentent plus de 8.6 milliards de dollars. Le gouvernement fédéral a perçu un autre 6 milliards de dollars, qu'il a remis aux provinces pour que celles-ci les redistribuent à des particuliers, des groupes et des gouvernements locaux.

**M. Stanfield:** Je le lirai au hansom.

**M. Chrétien:** Bonjour, M. Stanfield. Ajoutez à cela plus de 2 milliards de dollars distribués en subventions aux agriculteurs et en stimulants aux entreprises qui veulent s'implanter dans les régions où le taux de chômage est élevé. Après tout cela, on se demande comment l'opposition peut être tellement désespérée pour aller jusqu'à réclamer de restreindre le pouvoir administratif requis pour pouvoir réellement rendre compte au Parlement de l'exécution de ses propres vœux.

Je rappelle aux députés que les comités permanents consacrent 500 heures par année à l'examen des prévisions budgétaires. Quand on assiste aux séances de ces comités, on reste stupéfait devant l'insignifiance des questions qui y sont posées.

L'autre jour, le député de York-Simcoe (M. Stevens) a parlé pendant toute une journée des plantes vertes qui ornent les bureaux du Conseil du Trésor. Un vieillard de 87 ans en a lu le compte rendu dans le hansom. C'est mon père. Il est parti de Montréal pour venir voir quel était ce scandale. Il est allé au siège du ministère pour la première fois et m'a dit ensuite: «Il n'y avait pas de quoi fouetter un chat.» C'est cependant le genre de politique mesquine auquel s'adonne l'opposition quand nous lui accordons 500 heures pour scruter les dépenses du gouvernement.

Mon père est un profane, un bon Canadien qui a travaillé pendant 50 ans dans une usine. Il ne pouvait pas croire que nous puissions perdre notre temps à des choses aussi banales.

**M. Baldwin:** Est-il allé au lac Harrington?

**M. Chrétien:** Oh! l'opposition s'amuse vraiment à parler de la maison du premier ministre. Je n'ai d'ailleurs pas à défendre le premier ministre (M. Trudeau). Mais ce que je ne comprends vraiment pas, c'est le plaisir qu'ils trouvent à toujours parler de sa grosse Cadillac. Je connais le type; je le connais même depuis bien des années. S'il pouvait faire à son goût, il ne voyagerait sûrement pas en Cadillac.

#### Auditeur général

Ce n'est pas son style. Au temps où nous exercions tous les deux le droit, il se rendait au travail en motocyclette, à tel point que les gens ne pouvaient pas croire qu'un avocat, futur premier ministre, qui défendait les syndicats viendrait de Montréal à Shawinigan en motocyclette. Mais maintenant qu'il est premier ministre, la GRC a décidé qu'il voyagerait dans une voiture comme celle-là. Je suis sûr que cela lui déplaît souverainement de voyager dans cette grosse voiture—qu'il préférerait sans doute conduire sa petite voiture rapide. C'est davantage son style.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Il devrait en avoir l'occasion.

● (1740)

**M. Chrétien:** Je trouve futile de débattre des questions de ce genre, d'y consacrer des heures ou des journées entières. Mais parce que certains Canadiens ont contribué à la construction d'une piscine à la résidence du premier ministre, on crie tout de suite au scandale. Il ne s'agit pas de l'argent du premier ministre et d'autres premiers ministres s'en serviront plus tard. J'aimerais croire que l'un d'entre vous, de l'autre côté, pourra en profiter un jour, mais à en juger par la façon dont vous vous comportez à la Chambre, cela n'arrivera pas de sitôt.

Nous apprécions les critiques positives, mais la motion à l'étude aujourd'hui traite de tout autre chose. Je pourrais informer les députés que nous travaillons sur le rapport Wilson. Nous avons deux options: nous aurions pu renvoyer ce rapport à un comité, attendre un an qu'il nous soit renvoyé, l'étudier au cabinet, puis présenter un bill, le renvoyer au comité et voir s'écouler une autre année avant qu'il ne prenne force de loi. Mais nous avons décidé d'agir plus rapidement et je demande aux députés leur avis à ce sujet. Notre solution la plus facile serait de renvoyer la question au comité et d'attendre son rapport.

**M. Alexander:** Vos partisans des premières banquettes sont partis.

**M. Chrétien:** N'ayez crainte, ils ont confiance en moi. Ils savent que ces allégations sont sans fondement. Je ne comprends pas pourquoi nous consacrons autant de temps à la question. Nous avons énoncé notre politique. Si à l'automne ou au cours de la prochaine session le gouvernement ne présente pas de projet de loi, alors les députés auront raison de se plaindre. Il sera temps alors de me dire que je n'ai rien produit. Je fais de mon mieux pour l'instant.

**M. Baldwin:** Pourquoi n'aurions-nous pas notre mot à dire? Pourquoi avez-vous peur de nous?

**M. Chrétien:** Le rapport a été déposé il y a quelques semaines déjà.

**M. Baldwin:** Je n'ai pas le temps d'attendre encore dix ans.

**M. Chrétien:** Nous devrions nous attaquer au fond du problème. Les députés prétendent qu'on a enlevé ses pouvoirs au Parlement. Même si la Chambre exerce encore un contrôle direct sur les dépenses et le budget, n'empêche que la Chambre des communes ne veut pas intervenir dans ces questions.